

Comment obtenir les points?

Du **5 octobre au 5 décembre 2026**, il te suffira d'exposer correctement tes déchets. En atteignant **2 points**, tu obtiendras **un ticket** pour le tirage au sort d'une des deux bicyclettes.

Surveille tes progrès dans l'espace réservé de l'application.



2 points



Nombre minimum de collectes pour obtenir 1 point:

Biodéchets
et bioplastiques
compostables

16
collectes
1 point

Emballages
en plastique
et métaux

4
collectes
1 point

Papier, carton
et emballages
en carton

4
collectes
1 point

Emballages
en verre

4
collectes
1 point

Fais attention au non-recyclable!

Expose-le **au moins 2 fois en 2 mois** pour confirmer tes progrès. Si tu l'exposes moins de 2 fois, tes points seront annulés et tu recommenceras à zéro.



Double tes chances de gagner
en accumulant 2 points
supplémentaires pour
obtenir un **deuxième billet**.



Prêts à pédaler?

11
décembre
2026

Le **11 décembre** sera le
jour du tirage au sort final!

Via le système de tirage
certifié présent dans
l'application, les
bicyclettes électriques
à assistance électrique
seront attribuées aux
tickets gagnants.
Découvrez si vous avez
gagné sur
www.riciclaevinci.com/catania



EVERIDE E5000

Vélo électrique à pédalage assisté pour la ville.

Cadre et fourche en acier, roues de 26". Moteur BAFANG G010 HUB
250W - 35 Nm. Batterie 36V. Éclairage avant et arrière pour une
sécurité maximale.

Tu peux participer à **"Ricicla e vinci"** seulement si:



Tu exposes tes déchets en
respectant les jours et
horaires de collecte.



Tu **utilises les conteneurs**
appropriés pour la collecte.

**Téléchargez
l'app, va dans
la section dédiée
à "Catania"
et inscris-toi
tout de suite.**



Règlement complet sur:

www.riciclaevinci.com/catania

Pour informations:

assistenza@riciclaevinci.com

328.6188981

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 13h00



Nouveauté pour le quartier
Borgo Sanzio



As-tu bien fait
le tri sélectif?

Maintenant!
PÉDALE!



Séparer correctement les
déchets et essaie de gagner un
vélo électrique*

Initiative valable du 5 octobre au 5 décembre 2026

Usagers
Domestiques



* À gagner : 2 vélos électriques à assistance au pédalage EVERIDE E5000.

Participer est simple

1



télécharge l'application

"Ricicla e Vinci" et inscris-toi en suivant les instructions: quelques étapes suffiront.

2



utilise les conteneurs

pour le tri sélectif. Si tu ne les as pas, retire-les aux Centres Communaux de Collecte BORG SANZIO et CAIROLI. Apporte une pièce d'identité avec toi.

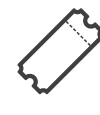
3



expose correctement tes déchets

en respectant les jours et les horaires indiqués dans le calendrier. Un opérateur d'hygiène urbaine enregistrera tes dépôts. Tu pourras les suivre sur l'application.

4



Obtiens un billet pour le tirage

en accumulant des points. Chaque 2 points te donnent droit à 1 billet. Tu peux obtenir jusqu'à un maximum de 2 billets.

Suis le calendrier

Dimanche	Emballages en plastique et métaux	
Lundi	Biodéchets et bioplastiques compostables	
Mardi	Papier et carton	Emballages en carton
Mercredi	Biodéchets et bioplastiques compostables	Emballages en verre
Jeudi	Non recyclable	
Vendredi	Biodéchets et bioplastiques compostables	



Exposer les déchets devant ton civique dans les conteneurs appropriés de 20h00 à 22h30

Que déposer



Mastello marron
sac
biodégradable
et compostable

BIODÉCHETS ET BIOPLASTIQUES COMPOSTABLES

Quoi déposer: restes alimentaires et déchets de cuisine, déchets végétaux et animaux, marc de café et de thé, serviettes en papier (uniquement si elles sont souillées de nourriture), feuilles et fleurs séchées. **Bioplastiques compostables** (emballages tels que sacs de transport de marchandises et de fruits et légumes, vaisselle, films, composites papier-bioplastique, barquettes, pots, filets, bouteilles/flacons, pots de crème glacée en polystyrène, etc.) portant l'un des marquages de compostabilité suivants sur l'article ou l'emballage:



Quoi NE PAS déposer: Plastique, verre, papier et carton, aluminium, métaux, matériaux composites (multicouches), couches pour bébés et protections pour l'incontinence, serviettes hygiéniques, chewing-gums, moules, palourdes et coquillages similaires, mégots de cigares et de cigarettes, litières pour animaux, déchets de taille (diamètre supérieur à 5 cm), papier sulfurisé non compostable, papier plastifié ou revêtu d'aluminium, poussière ou autres résidus de nettoyage domestique, huile végétale usagée, textiles.



Mastello jaune
ou sac
semi-transparent

EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET MÉTAUX

Quoi déposer: bouteilles en plastique, pots alimentaires et de yaourt, gobelets jetables, films d'emballage et polystyrène, bouteilles pour produits d'hygiène ménagère et personnelle, sacs et sachets alimentaires, filets à fruits et légumes, barquettes pour viande et poisson, tubes vides en plastique et en aluminium pour dentifrice, crèmes et onguents, plaquettes thermoformées, cintres (en plastique ou en acier des pressings), boîtes de conserve, aérosols (vides), canettes, boîtes de conserve, boîtes métalliques (acier et aluminium), bouchons et couvercles, barquettes, assiettes et plateaux en aluminium.

Quoi NE PAS déposer: objets en plastique encombrants (bassins et seaux), jouets, appareils ménagers et leurs pièces, contenants de colle, d'email et de peinture, couverts en plastique, objets en caoutchouc, CD, DVD, cassettes vidéo, y compris les boîtiers externes, tuyaux en plastique et/ou en caoutchouc, câbles et composants de systèmes électriques, films, plaques photographiques et sacs en bioplastique, briquets, bouteilles et cartouches de gaz techniques (par exemple, gaz de camping, cartouches de gaz carbonique pour eau, hélium pour ballons, gaz réfrigérants, etc.).



Mastello bleu
ou sac
semi-transparent

PAPIER ET CARTON

Quoi déposer: contenants alimentaires (par exemple, pizzas, chips, fritures, etc.) exempts de résidus alimentaires, sacs en papier (par exemple, pain, fruits et légumes, farine, sucre, etc.), journaux, magazines, bandes dessinées, imprimés commerciaux, feuilles de papier de toute taille, manchons en carton, parties d'emballage en papier ou en carton telles que les conserves, les boîtes à chaussures, tous les emballages en carton pour les produits d'hygiène ménager et personnelle, les boîtes à médicaments, les gobelets en papier, les serviettes et essuie-tout en papier propres, les tubes en carton, les reçus (papier ordinaire et papier thermique s'il est indiqué au verso qu'ils sont recyclables car ils sont exempts de phénols), briques alimentaires et de boissons (par exemple, jus, lait, sauce).

Quoi NE PAS déposer: les reçus (s'ils sont faits d'un autre type de papier thermique), le papier ciré, le papier plastifié, le papier sulfurisé, les essuie-tout usagés, les emballages en carton présentant des résidus alimentaires, de la terre ou des taches chimiques. En général, tout ce qui n'est pas du papier.



EMBALLAGES EN CARTON

Carton ondulé et emballages en carton non imprégnés de substances, sans parties adhésives, en métal ou en plastique.



Mastello vert
sans sac

EMBALLAGE EN VERRE

Quoi déposer: bouteilles, récipients alimentaires, bocaux, petites bouteilles et flacons. Les articles doivent être vides et sans bouchon (métal, plastique ou liège).

Quoi NE PAS déposer: sacs en plastique, objets en cristal (lustres, centres de table), verres, miroirs, objets en céramique et en porcelaine, récipients en vitrocéramique, ampoules, vitres, vitres de voiture, verre de phares, tubes néon, flacons de médicaments en verre.



Mastello gris
ou sac
semi-transparent,
PAS de sac noir.

NON RECYCLABLE

Quoi déposer: couches et protections pour incontinence, serviettes hygiéniques, moules, palourdes et coquillages similaires, bas en nylon, chiffons non recyclables, mégots de cigarettes, poussière et sacs d'aspirateur, cassettes audio, DVD, rasoirs, brosses, papier plastifié et papier sulfurisé, pansements, chewing-gum, papier thermique comme celui que l'on trouve sur certains reçus.

Quoi NE PAS déposer: tous les matériaux séparables et recyclables (verre, papier, carton, plastique, acier et aluminium, biodéchets et bioplastiques compostables), les DEEE de petite et grande taille, les déchets encombrants, les produits pharmaceutiques, les piles et accumulateurs, l'huile végétale usagée, le bois.